

• **Visite de terrain - observations - suggestions (automne 2013)**

Place Thiers :

1.



Aucun problème pour le cycliste sur la bande cyclable, il peut aller tout droit, car la file voiture prévoit une flèche tout droit et une tourne-à-droite, comme sur le schéma

2. .



En revanche, dans le sens inverse, boulevard de la République direction rue de l'école des postes, c'est la file voiture de gauche qui portent les deux flèches (aller tout droit et tourner à gauche), alors que la file afférente à la bande cyclable est exclusivement destinée au tourne-à-droite, ce qui, selon le témoignage d'un cycliste, pose un problème quand le cycliste veut aller tout droit et que le flux de voitures est en marche .A l'arrêt, il suffit que le cycliste se positionne sur le sas, devant la file du tourne-à-droite, pour démarrer et rouler tout droit.

Proposition 1 : serait-il possible, à cet endroit précis, de dessiner au sol un picto vélo avec une flèche tout droit pour rappel aux automobilistes qui tournent et s'engagent dans la rue Champ Lagarde ?

Proposition 2 : autoriser le tourne-à-droite cycliste à ce feu tricolore.

3.



Constat : rue de l'école des postes direction Viroflay, il y a une bande cyclable de part et d'autre, malgré le stationnement et l'étroitesse de l'autre côté du carrefour sur la rue de l'école des postes

4.



Quand on vient de la rue de l'école des postes et qu'on se dirige vers le boulevard de la République, il n'y a pas de bande cyclable, alors qu'il n'y a pas de stationnement et pas de risque d'ouverture de portières, pourquoi n'y a-t-il pas de bande cyclable au début du boulevard de la république ?

Avenue de l'Europe → avenue de Paris → avenue du général de Gaulle

1. Traversée de l'avenue de Paris



Passage vélo : Comment s'insère-t-on dans l'avenue du Général de Gaule après la traversée de l'avenue de Paris ? Arrivée de la piste cyclable sur un espace non défini, en principe piétonnier.

La flèche guide tout droit, mais il faut rouler en biais pour attraper le passage vélo accolé au passage piéton. Aller tout droit ne serait-ce pas possible en créant un 2e passage vélo pour éviter les conflits piétons- cyclistes ?

2. De l'avenue de l'Europe vers l'avenue de Paris côté chateau



Pour prendre directement l'avenue de Paris, il y a une bande cyclable, mais pas de trottoir abaissé pour y accéder confortablement.

Bordure à abaisser pour insertion du cycliste

3. Après avoir traversé l'avenue de Paris



Arrivée depuis l'avenue de l'Europe en face, pas de trottoir abaissé, accès malaisé à vélo.
Arrivée de la piste cyclable sur un espace non défini, en principe piétonnier.

4. Traversée de l'avenue du général de Gaule vers l'avenue de Paris (côté hôtel de Ville)



Refaire la peinture vélo dans les deux sens, rendre visible

5. Angle ave Paris / ave Général de Gaule côté Office de Tourisme :



Raboter l'angle de la pelouse qui est de toute façon piétinée...



En général, la gestion des flux piétons et cyclistes est à repenser à cet endroit. C'est le trottoir où il y a le plus de flux piétons depuis la gare rive gauche. Et le cycliste est abandonné sur avenue Général de Gaule, sans bande, avec souvent stationnement sur bande bus etc. Vraiment à repenser.

Rue Richaud devant la crèche « la goutte de lait »



Pas d'arceaux à vélo devant la crèche tandis qu'il existe 3 dépose-minutes voitures.

Demande : mettre des arceaux à vélos

DSC Rue d'Anjou /St Honoré vers rue des Bourdonnais problème du stationnement

La sortie du DSC est bien pensée, pour rendre le cycliste visible en sortie du contre-sens, mais la place est juste assez grande pour attirer le stationnement

